



DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction « personnel » ; bureau « personnel militaire ».*

**CIRCULAIRE N° 0-2826-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL modifiant la circulaire n° 0-82092-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 18 décembre 2007 relative au recrutement au choix d'un officier du corps technique et administratif de la marine en 2008.**

*Du 17 janvier 2008*

NOR D E F B 0 8 5 0 0 7 6 C

---

*Texte modifié :*

Circulaire n° 0-82092-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 18 décembre 2007 (BOC N°4 du 1er février 2008, texte 14.)

*Référence de publication :* BOC N°07 du 22 février 2008, texte 13.

---

La circulaire n° 0-82092-2007/DEF/DCCM/PERS/MIL du 18 décembre 2007 est modifiée comme suit :

Point 2, 2e alinéa, au lieu de « 30 janvier 2008 » lire « 21 janvier 2008 ».

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1re classe,  
directeur central du commissariat de la marine,*

Bernard LENOIR.